

Rapport public Parcoursup session 2023

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE D'ANNECY - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE D'ANNECY - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	15	90	1

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management et à la gestion des entreprises ainsi qu'à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME

Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion

Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

- Domaine d'activités 1 :
 - Prospection clientèle
 - Elaboration contrats commerciaux
 - Suivi de la relation client
 - Gestion et Comptabilité de l'entreprise.
- Domaine d'activités 2 :
 - Veille commerciale et stratégique de l'entreprise
 - Gestion des risques.
- Domaine d'activités 3 :
 - Ressources humaines.
- Domaine d'activités 4 :
 - Système d'information
 - Culture technologique
 - Stratégie commerciale et communication
 - Plan de financement
 - Methode et calcul des coûts.
 - Communication
 - Culture Economique Juridique Managériale
 - Culture générale et expression
 - Anglais

Rythme de l'enseignement : 16 heures de formation le lundi et mardi toutes les semaines en alternance. En initial, 8 heures de formation supplémentaires le mercredi et jeudi ainsi que 12 semaines de stage cumulées sur deux ans.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Nous basons l'examen de vos vœux sur plusieurs critères :

- vos notes dans les matières liées aux spécialités futures que vous souhaitez faire
- les appréciations de vos professeurs
- le projet professionnel et le projet d'études
- la lettre de motivation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Lors de votre candidature, nous vous invitons à aller plus loin que la mise en avant de vos notes. En effet, nous recherchons des personnalités et des personnes avec des projets d'études.

Nous vous conseillons de ne pas négliger la lettre de motivation. En effet, les dossiers avec seulement les bulletins de notes sont rarement retenus. D'autant plus que les notes ne sont qu'un critère parmi d'autres.

Enfin, n'hésitez pas à nous contacter lorsque vous avez du mal à choisir votre/vos formations. Nous pouvons vous orienter.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats académiques	Résultats dans les matières de spécialité Résultat en langues	- Notes au baccalauréat - Niveau d'anglais et de français - Moyenne générale - Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie - Progression des moyennes - Diplôme obtenu	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes dans les oraux de spécialités Notes en français Mentions obtenues	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Qualité de l'expression écrite	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être personnel et professionnel	Appréciations des professeurs Travaux en équipe Investissement dans des projets scolaires et autres	- Capacité à s'investir - Ouverture d'esprit - Curiosité - Ouverture au monde - Implication - Comportement professionnel	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du projet professionnel et de la formation future	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance des débouchés de la formation - Connaissance des exigences de la formation et de son contenu - Cohérence du projet - Adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors des séquences d'information mises en place par la formation - Participation à des dispositifs telles les cordées de la réussite (cf. possibilité ouvert par l'article 37 de la loi LPR en point 6 supra)	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Projets associatifs Travail étudiant Job d'été Stages Initiatives Passions Sports	- Engagement citoyen - Engagement étudiant - Engagement associatif - Pratiques sportives en club	Important

Signature :

Nabil ZAHRAOUI,

Directeur de l'établissement ECOLE SUPERIEURE DE
COMMERCE D'ANNECY